



**Monsieur Clément BEAUNE**  
**Ministre délégué chargé des**  
**Transports**  
**Hôtel Le Play**  
**40 Rue du Bac**  
**75007 Paris**

Paris, le 13 novembre 2023

Objet : Réouverture de la ligne ferroviaire de Maurienne

Monsieur le Ministre,

Depuis le 16 octobre 2023, le tunnel du Mont-Blanc est fermé à la circulation pour une durée de neuf semaines consécutives. Cette fermeture entraîne des conséquences lourdes pour la Vallée de la Maurienne, l'autre axe majeur entre la France et l'Italie.

Vous le savez, cette longue période de fermeture fait suite à celle de 2022 et se reproduira annuellement pendant une dizaine d'année au vue des travaux de réfection à engager dans le tunnel du Mont-Blanc.

Cette perspective condamne la Vallée de la Maurienne à subir la quasi-totalité du report de trafic de circulation des poids-lourds et véhicules légers sans qu'aucune solution alternative ne soit aujourd'hui opérante.

En septembre 2022 des élus locaux avaient interpellé le préfet de Haute-Savoie sur les mesures d'accompagnement mises en œuvre dans le cadre de cette fermeture répétitive annoncée afin que les flux de marchandises puissent être transférés de la route au rail. Or ce courrier est resté sans réponse.

Depuis, les difficultés se sont accentuées avec la fermeture de la ligne ferroviaire 53 de Maurienne suite à l'éboulement du 27 août 2023. Sa fermeture fait apparaitre au grand jour combien elle est un axe stratégique pour accélérer le report modal et faire face aux conséquences des fermetures du tunnel du Mont-Blanc mais aussi combien elle est nécessaire à la vie de la vallée.

Sa fermeture à hauteur de Saint-Michel de Maurienne et les difficultés rencontrées par les usagers, les habitants, les acteurs économiques du haut de la vallée dont les acteurs touristiques, ont poussé le conseil régional Auvergne Rhône Alpes à interpellier le gouvernement via un vœu.

Nous savons que vous suivez particulièrement ce dossier, comme en attestent vos déplacements en vallée de la Maurienne les 31 août et 8 septembre derniers. Nous avons entendu votre volonté affichée d'avoir une politique ferroviaire ambitieuse et avons bien lu les recommandations du rapport du COI argumentant pour l'investissement sur les infrastructures existantes afin de mettre en œuvre le report modal rapidement.

Malheureusement la situation dans la Vallée de la Maurienne est aujourd'hui un véritable cas d'école, emblématique du retard pris en faveur du développement du fret ferroviaire et de la modernisation du réseau existant.

Ce retard a un impact lourd et visible vis-à-vis des 42 000 habitants de la Vallée de la Maurienne privés aujourd'hui d'alternatives en matière de transport et de déplacement, un impact plus lourd encore pour le haut de la Vallée dont les habitants et l'économie touristique vont souffrir.

En Maurienne, comme pour de nombreux territoires en France, il y a urgence à prioriser enfin les financements publics vers la relance du ferroviaire et le report modal si nous voulons atteindre l'objectif européen de neutralité carbone d'ici à 2050. Or la part modale du fret ferroviaire en France reste encore très modeste, plafonnant entre 9 et 10%.

La France est aujourd'hui la seule en Europe à ne pas progresser en part modale, alors que nous disposons de l'un des plus grands réseaux ferrés mais qui est aussi le moins circulé et le plus vieillissant.

Nous avons donc un besoin indispensable de régénération du réseau structurant et de la modernisation de son exploitation. Spécifiquement dans les Alpes où les effets de la pollution routière et du réchauffement climatique sont maximisés, c'est bien ce réseau qui nous permettra de préserver et restaurer la qualité de l'air dans nos vallées et de réaliser le report modal de la route vers le rail au plus vite.

A ce titre, les récentes déclarations annonçant une réouverture de la ligne à l'été voire à la fin de l'année 2024 ne sont pas acceptables.

Aussi nous vous proposons qu'à travers ce cas emblématique vous puissiez conduire une action d'envergure permettant d'inscrire un premier pas déterminant dans votre politique ferroviaire volontariste. Nous vous proposons que ce dossier soit celui du passage à l'acte.

Ainsi nous demandons la priorisation de moyens techniques, humains et financiers par l'État et SNCF Réseau pour que la ligne ferroviaire de la Maurienne soit réouverte le plus rapidement possible, bien avant le délai d'un an annoncé.

Ces travaux sont prioritaires car sans la remise en circulation et la sécurisation de la ligne existante de Maurienne rien ne peut se faire. Elle est essentielle pour le Haut de la vallée, pour les usagers du quotidien, pour la desserte touristique, et pour que les flux de camions puissent être mis sur le rail dès maintenant. Elle est un maillon essentiel du report modal et des flux entre la France et l'Italie.

Nous vous demandons également, pour anticiper la prochaine fermeture du tunnel du Mont-Blanc, de réunir dès maintenant les représentants des transporteurs, des acteurs de la logistique, de la SNCF, de FRET SNCF, de SNCF Réseau et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour organiser le transfert modal des camions sur le train. En s'appuyant sur les propositions faites en 2019 au gouvernement par un panel d'experts, d'associations et la FNTR, syndicat des transporteurs routiers, ces échanges permettront de manière opérationnelle de cibler les équipements et les moyens nécessaires à déployer : quais de chargement et déchargement aux meilleurs endroits, moyens de manutentions adaptés, bourse de transit mutualisant les ressources, etc.

Dans son rapport remis le 24 février dernier, le Conseil d'orientation des infrastructures, retenait comme scénario central pour l'investissement dans les infrastructures de transport dans les années à venir le scénario dit de « planification écologique », mettant en avant la nécessité d'un effort sans précédent dans le ferroviaire et les transports collectifs.

Nous connaissons votre engagement à voir ce scénario se réaliser et à agir en faveur des mobilités décarbonées. Avec la réouverture au plus vite de la ligne ferroviaire de Maurienne et en permettant l'augmentation de sa capacité en transport de marchandises pour faire face aux périodes de fermeture annoncées du tunnel Mont-Blanc, vous avez la possibilité d'agir avec les opérateurs et acteurs de la logistique pour accélérer durablement le report modal dans l'une des vallées alpines les plus structurantes.

Espérant que cette demande saura retenir votre attention et afin d'aller plus avant dans la recherche de solutions rapides, nous sollicitons auprès de vous un rendez-vous nous tenant à votre disposition pour échanger à ce sujet.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre haute considération.

**Cyrielle Chatelain,**  
Députée de l'Isère,  
Présidente du groupe les Ecologistes  
à l'Assemblée Nationale



**Guillaume Gontard**  
Sénateur de l'Isère,  
Président du groupe Ecologiste-  
Solidarité et Territoire au Sénat



**Fabienne Grébert**  
Conseillère régionale  
Co-présidente du groupe les Ecologistes  
Région Auvergne Rhône-Alpes

